

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS À L'EFC

Vous trouverez, dans la section « Votre examen final » de votre **dossier en ligne**, vos résultats à l'Examen final commun de septembre 2025, soit votre résultat global à l'épreuve du Jour 1 (étude de cas liée au module de synthèse 1) et aux épreuves des jours 2 et 3 combinées, ainsi qu'un document PDF qui précise votre performance lors des jours 2 et 3 à l'égard de chaque élément évalué sur le plan de la profondeur et de l'étendue des compétences.

REMARQUE : Si vous souhaitez obtenir le titre de CPA auditeur ou auditrice afin d'exercer la comptabilité publique, vous devez avoir obtenu la mention « réussite » en Information financière (niveau 2) et la mention « réussite » pour la profondeur dans le rôle en Certification (niveau 3).

Les renseignements suivants visent à vous aider à interpréter les résultats qui vous sont communiqués.

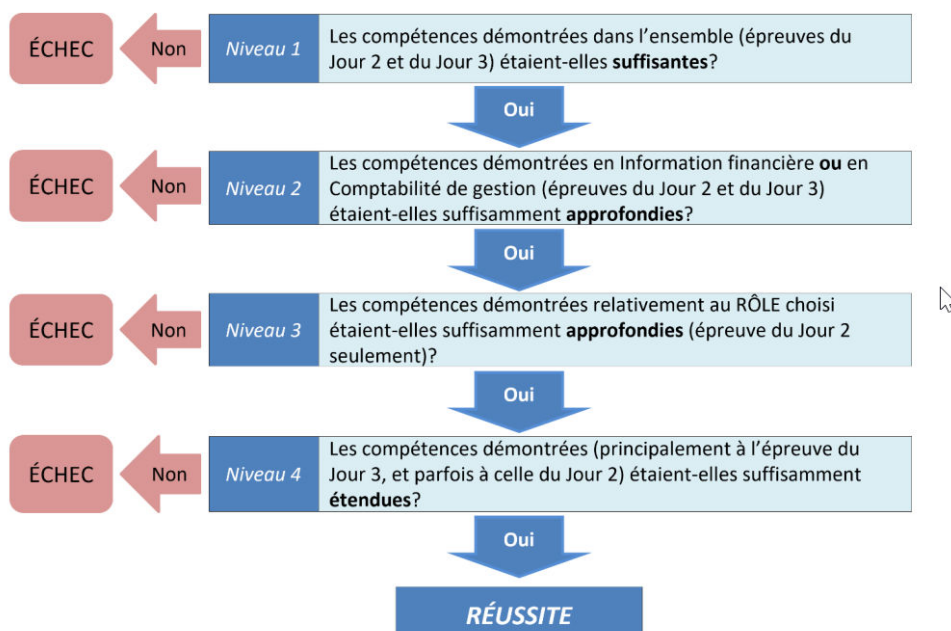
Résultats à l'épreuve du Jour 1

Vous êtes évalué(e)s à l'épreuve du Jour 1 selon la formule « réussite ou échec ».

Si vous avez échoué le Jour 1, un rapport de rétroaction automatisé sera déposé quelques jours après l'annonce des résultats dans votre dossier en ligne sur le site de l'Ordre. Vous recevrez un courriel vous avisant du dépôt du document.

Relevé du résultat aux épreuves des jours 2 et 3 combinées

Chacun des niveaux 1 à 4 constitue une exigence distincte. Pour obtenir la mention « réussite », vous devez satisfaire à chacune des exigences. Les niveaux sont établis en fonction du modèle décisionnel suivant :



Niveau 1 – Évaluation de la suffisance des compétences

Un échec au niveau 1 signifie que vous n'avez pas su démontrer à un degré suffisant les compétences professionnelles attendues d'un(e) comptable professionnel(-le) agréé(e) débutant(e). Vous deviez, entre autres, savoir appliquer vos connaissances, identifier les questions, définir les questions, classer par ordre d'importance les questions et les problèmes, analyser l'information, traiter les problèmes de façon intégrée, exercer votre jugement professionnel, évaluer les différentes solutions possibles, proposer des solutions pratiques répondant aux besoins des utilisateurs et les communiquer de manière claire et efficace.

Si vous avez échoué au niveau 1, vous n'avez pas obtenu la note combinée minimale fixée par le Jury d'examen. La note obtenue au niveau 1 est déterminée en fonction des points qui vous ont été attribués pour les mentions « Compétent » ou « En voie vers la compétence » obtenues aux occasions d'évaluation des jours 2 et 3. Il est possible de satisfaire aux exigences minimales décrites ci-après pour tous les autres niveaux (2 à 4) sans pour autant satisfaire à celles du niveau 1, puisque les exigences de chaque niveau sont différentes.

Si vous avez échoué au niveau 1, une cote globale (rang décile) allant de 1 à 10 vous a été attribuée pour le critère de suffisance, laquelle est fondée sur l'ensemble des candidates et candidats ayant échoué au niveau 1. Ainsi, ces candidates et candidats sont répartis en 10 groupes, les candidates et candidats du groupe 1 étant celles et ceux dont le résultat est le plus proche du seuil de réussite, et les candidates et candidats du groupe 10 étant celles et ceux dont le résultat est le plus éloigné du seuil de réussite. Plus précisément, la cote 1 indique que le résultat se situe dans les 10 % de résultats en dessous du seuil de réussite. Par conséquent, plus le chiffre est élevé, plus faibles sont les chances que le résultat change à la suite d'une demande de révision de note. Ce classement vise à vous aider à déterminer si vous souhaitez demander une nouvelle correction ou non. Seuls les candidates et candidats ayant échoué verront une cote au début de leur relevé.

Niveau 2 – Évaluation de la profondeur des compétences en Information financière ou en Comptabilité de gestion

Un échec au niveau 2 signifie que vous n'avez pas atteint le niveau « Compétent » assez de fois, à l'égard de toutes les occasions qui vous étaient données de démontrer la profondeur de vos compétences en Information financière ou en Comptabilité de gestion aux épreuves des jours 2 et 3 combinées.

Niveau 3 – Évaluation de la profondeur des compétences dans le rôle optionnel

Un échec au niveau 3 signifie que vous n'avez pas atteint le niveau « Compétent » assez de fois à l'égard de toutes les occasions qui vous étaient données, dans l'épreuve du Jour 2, de démontrer la profondeur de vos compétences relativement au rôle choisi.

Niveau 4 – Évaluation de l'étendue des compétences dans les six domaines de compétences

Un échec au niveau 4 signifie que vous n'avez pas atteint, dans un domaine donné, le niveau « En voie vers la compétence » assez de fois à l'égard de toutes les occasions qui vous étaient données, dans les épreuves des jours 2 et 3, de démontrer votre compétence. Il est possible d'échouer au niveau 4 dans plus d'un domaine de compétences.

Demande de révision de note et/ou demande d'analyse de la performance

Si vous souhaitez demander une révision de note et/ou obtenir une analyse détaillée de votre performance, veuillez consulter la page [Échec à l'EFC et modalités de reprise](#). Pour enclencher le processus, vous devez [remplir le formulaire](#) et soumettre votre demande **au plus tard le 15 décembre 2025 à 17 h**.

Les demandes de révision de note seront traitées au fur et à mesure de leur réception. Les candidat(e)s sont donc invité(e)s à soumettre leur demande avant la date limite. Seules les personnes ayant échoué et celles ayant obtenu la mention « réussite » qui ont satisfait au critère de profondeur en Certification (rôle), mais qui n'ont pas satisfait au critère de profondeur en Information financière, peuvent demander une révision de note.

L'évaluation est axée sur les compétences. Le résultat de l'évaluation n'est modifié que lorsque les correctrices ou correcteurs ont commis une ou plusieurs des erreurs ci-dessous :

- Elles ou ils ont mal appliqué le guide de correction;
- Elles ou ils ont omis de prendre en compte une partie pertinente (p. ex. une analyse pertinente) de la réponse;
- Il y a eu un manque de jugement lors de la correction.

Facteurs à prendre en compte avant de demander une révision de note

Épreuve du Jour 1

L'épreuve du Jour 1 fait l'objet d'une évaluation globale; les réponses ayant été jugées comme un échec clair, un échec de peu ou une réussite de justesse sont corrigées deux, voire trois fois.

Épreuves des jours 2 et 3

Si vous avez échoué au niveau 1 avec une cote globale de 1 ou de 2 pour le critère de suffisance, vous pourriez envisager de demander une révision de note. Il en va de même si vous n'avez pas su démontrer votre compétence dans UN domaine donné au niveau 2, au niveau 3 ou au niveau 4.

Si vous n'avez pas su démontrer votre compétence au niveau 1 et avez reçu une cote globale de 3 ou plus pour le critère de suffisance, les chances que votre résultat soit revu de manière favorable sont plus faibles. Il en va de même si vous n'avez pas su démontrer votre compétence dans plus d'un domaine donné au niveau 2, au niveau 3 ou au niveau 4.

Pour vous aider à déterminer si vous devriez ou non demander une nouvelle correction, le Jury d'examen a préparé l'information suivante concernant les résultats des révisions de note :

Mai 2025

Nombre total de candidat(e)s ayant demandé une révision de note : **142**

	Demandes	Succès
Épreuve du Jour 1	50	0
Épreuves des Jours 2 et 3	83	1
Épreuves des Jours 1, 2 et 3	9	0
TOTAL	142	1 (0,7 %)

Septembre 2024

Nombre total de candidat(e)s ayant demandé une révision de note : **411**

	Demandes	Succès
Épreuve du Jour 1	99	1
Épreuves des Jours 2 et 3	295	2
Épreuves des Jours 1, 2 et 3	17	0
TOTAL	194	3 (0,7 %)

Analyse de la performance

Il est possible, moyennant des frais, de demander un rapport personnalisé de la performance pour l'épreuve du Jour 1, les épreuves des jours 2 et 3, ou les épreuves des trois jours. Ce rapport fournit une analyse détaillée, ainsi qu'une rétroaction sur les domaines dans lesquels vous n'avez pas satisfait aux exigences minimales, de même que de l'information sur la façon dont vous pouvez améliorer votre performance. Il présente également des commentaires sur les domaines dans lesquels vous avez obtenu de bons résultats.

Si vous avez échoué le Jour 1, un rapport automatisé gratuit sur les résultats à l'épreuve du Jour 1 de l'EFC sera déposé quelques jours après la publication des résultats dans votre dossier en ligne sur le site de l'Ordre et vous recevrez un courriel vous avisant du dépôt de ce document. Ce rapport est généré automatiquement à partir des données de correction recueillies pour chaque réponse, au lieu d'être fondé sur une analyse personnalisée d'une réponse donnée. Il vise à vous informer des principales faiblesses relevées dans l'ensemble des réponses des candidats et candidates à l'EFC, de sorte à vous aider à décider si vous souhaitez demander ou non une analyse détaillée de votre performance, pour laquelle des frais sont exigibles.

Frais exigibles

Pour connaître les frais exigibles pour les demandes de révision de note ou les demandes d'analyse de la performance, consultez la [grille tarifaire](#) de l'Examen final commun.

Si vous obtenez la mention « réussite » à la suite d'une révision de note, les frais payés seront remboursés. De plus, si vous avez demandé une analyse de la performance détaillée, **elle ne sera pas faite** et les frais connexes seront remboursés.

Pour toute question concernant vos résultats, n'hésitez pas à communiquer avec nous à examens@cpaquebec.ca.